SAILLON Pour la 30° vendange de Farinet, Pascal Thurre publie ses souvenirs et retranscrit les mots laissés sur la Colline Ardente.

Trente ans de rencontres fortes

CHRISTINE SAVIOZ

«Quand je rêve d'être parfait, je pense à Farinet.» Cette phrase de feu Jean-Louis Barrault, célèbre comédien français, aura été l'une des phrases marquantes des trente ans de la vigne à Farinet. Elle est très chère au cœur de Pascal Thurre, ce journaliste valaisan qui a su faire de la Colline Ardente un lieu où les personnalités de tous bords ont foulé le sol.

Trente ans sont passés déjà, où il a été rendu régulièrement hommage à Samuel Farinet, le faux-monnayeur du canton. En tout, près de 1000 personnalités ont fait le déplacement sur la fameuse colline à Saillon. Et des milliers de messages ont été inscrits à la craie sur la grande ardoise installée au sommet. Des mots de gens connus, mais aussi d'anonymes qui ont parfois saisi l'occasion de dire leurs maux. A l'image d'un «Jeune

de 2010», qui a écrit: «Le pire des cadeaux que mes parents m'ont fait: ils m'ont donné la vie.»

Les mots déposés au gré des jours sont bouleversants pour Pascal Thurre. «La Colline Ardente est un lieu très spécial qui incite souvent à la méditation, à l'introspection. Il y a eu des messages d'espoir aussi. Je me souviens par exemple d'un couple où l'homme a écrit que sa femme n'avait jamais été aussi belle que sur la colline...», s' exclame-t-il.

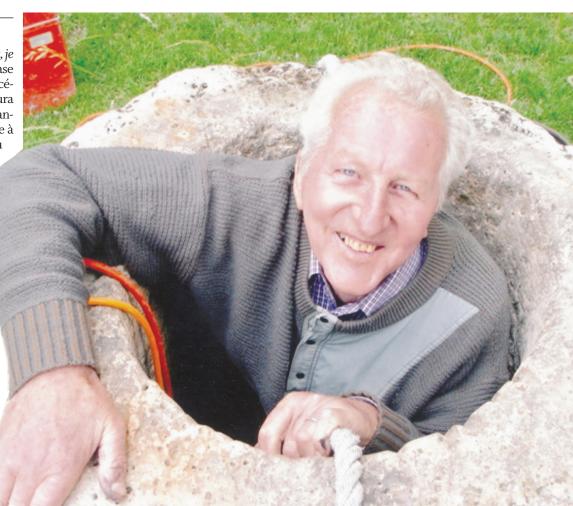
«Pour ne pas oublier»

Le journaliste est la mémoire de ces moments hors du temps. C'est pour la perpétuer que Pascal Thurre a décidé de publier un livre sur la colline à Farinet et les innombrables personnalités qu'elle a vues affluer. «Je voulais que les générations futures n'oublient pas.» Son bouquin est intitulé «La Grande Ardoise. Entre espérance et néant», faisant office de livre d'or. «La grande ardoise se fait tour à tour chant à la vie ou cri de désespérance», ajoute poétiquement Pascal Thurre.

Parmi le millier de personnalités venues à Saillon, le journaliste n'a pu en développer que quelques-unes dans son livre.

«Léo Ferré a pleuré»

Difficile pour le journaliste de donner son plus marquant souvenir au milieu de tous ces noms prestigieux — de Jean-Louis Barrault à Didier Défago, en passant par le dalaï-lama, l'Abbé Pierre, Sœur Emmanuelle, Renaud, Michael Schumacher, Guy Gilbert, Gérard Depardieu ou Léo Ferré. «Ah, avec Léo Ferré, c'était fort. Il a pleuré dans mes bras. Il avait dit: «Dieu n'existe pas, mais s'il existe, il faut l'éradiquer!» Je lui ai alors répondu: «Tu n'es qu'un anarchiste de salon! Tu



Pascal Thurre ou un journaliste qui a toujours voulu aller au fond des choses. CAMPION



C'est pour la perpétuer que L'Abbé Pierre a permis de faire connaître les actions des Amis de Farinet Pascal Thurre a décidé de pu- dans le monde entier. Une rencontre qui a marqué Pascal Thurre. DR



PASCAL THURRE AMI DE FARINET

ET APRÈS PASCAL THURRE?

En trente ans, les Amis de Farinet ont permis d'attribuer plus d'un million de francs à différentes associations comme l'action menée par Sœur Emmanuelle, les Restos du Cœur, SOS Futures mères, etc., en vendant notamment le vin produit par la plus petite vigne du monde.

Après sa mort, Pascal Thurre, qui est l'âme des Amis de Farinet et de tous les événements de la Colline Ardente, voudrait ainsi que la Colline Ardente continue cette mission d'aide. «Juste après ma mort, il n'y aura plus rien pendant un an, puis on a imaginé de créer un commando de trois groupements ou associations qui, pendant trois ans et à tour de rôle, auront la vigne», explique-t-il. Trois ans plus tard, trois autres responsables disposeront de la vigne gratuitement pour trois ans. Le «commando» peut être formé d'associations, comme l'Association de la presse valaisanne, ou de fondation, comme la Fondation Gianadda par exemple, si ce projet les intéresse. La seule condition sera de faire continuer à vivre la Colline ardente en organisant des animations. • CSA

traques, toi aussi, le confort et le fric... en bleu de travail. T'es un salaud, Léo!» Il m'a alors serré dans les bras et a pleuré», raconte Pascal Thurre, encore ému à l'évocation de la scène.

Quelques phrases prennent encore plus de sens avec le temps. Comme ces mots de Bernard Giraudeau, le célèbre comédien français qui a disparu après une lutte acharnée contre le cancer. «Il faut tout tirer de la vie pour que la mort n'ait plus rien à prendre», avait-il déclaré lors de son passage à Saillon.

Les souvenirs affluent, encore et encore. «Trente ans, cela a vite passé. C'était fabuleux!», souligne Pascal Thurre en lançant un regard un brin nostalgique dans le rétroviseur. Il ne peut s'empêcher quelques regrets de ne pas avoir réussi à faire venir telle ou telle célébrité sur la vigne. «J'aurais bien aimé que François Mitterrand vienne. Je l'ai rencontré un jour dans le jardin de l'Hôtel Royal alors que je venais trouver Jean-Louis Barrault. Il m'a pris pour le jardinier», raconte-t-il, comme s'il revoyait la scène.

Le journaliste est cependant heureux d'avoir accordé de la place aux marginaux, comme l'était Samuel Farinet. «Léo Ferré avait dit à leur intention: «Tenez bon, c'est la marge qui tient le livre.» «C'est beau, non?», note soudain Pascal Thurre, avec l'enthousiasme d'un jeune homme. Car Pascal Thurre restera toujours jeune. «Mais je n'ai pas d'âge. Comme disait Barrault: les gens de Farinet sont des parcelles d'éternité en cavale d'univers.» Soit. •

«La Grande Ardoise. Entre espérance et néant», de Pascal Thurre. Editions Slatkine.

Ignace Rey perd au TF

Le Tribunal fédéral (TF) a rejeté sur la majorité des points le recours formulé par Ignace Rey contre sa condamnation par le Tribunal cantonal (TC), a communiqué hier ce dernier.

Le TF n'a donné raison à l'ancien président de la Caisse de pension du personnel enseignant que sur une douzaine d'infractions d'escroquerie portant sur des montants de moins de 300 francs. La plus haute cour de justice du pays a estimé que ces affaires, qui concernaient des notes de frais, sont désormais prescrites.

Par contre, le TF a suivi le jugement du TC sur les infractions principales, notamment sur les quatre millions qu'Ignace Rey a soustrait en 1996 à la caisse de pension dont il était le président. Il s'était alors fait verser ces quatre millions par la caisse pour un droit d'option sur des actions canadiennes. Il avait obtenu cet argent en laissant croire que le montant était destiné à un conseiller financier.

Trois ans et demi

Formellement, le TC devra revoir son jugement. Le nouveau verdict devrait être rendu «prochainement», annonce la Cour cantonale. Toutefois, la peine infligée à Ignace Rey ne devrait guère varier. On se souvient que, par jugement du 13 avril 2011, le TC avait reconnu Ignace Rey coupable d'abus de confiance, d'escroquerie, de tentative d'escroquerie, de gestion déloyale, de faux dans les titres, d'instigation à faux dans les titres et de blanchiment d'argent, et l'a condamné à une peine de trois ans et demi de réclusion, sous déduction des deux séjours en préventive déjà effectués.



Ignace Rey ne devrait plus échapper à la prison. A.-N. POT

Une indemnité plus élevée

La Caisse de pension de l'Etat du Valais, qui a pris la succession de celle du personnel enseignant, a réagi hier. Le directeur Patrice Vernier exprime «sa grande satisfaction».



Il explique que sa caisse a aussi recouru au TF et a obtenu gain de cause. Son recours portait sur la manière dont le TC a calculé le montant qu'Ignace Rey et les autres protagonistes de cette histoire doivent s'acquitter à titre de compensation pour les torts causés.

Le TC avait condamné Ignace Rey et un conseiller financier à verser solidairement un montant de plus de 4 millions à la Caisse de pension de l'Etat du Valais.

Après le verdict du TF, ce montant devra être revu à la hausse.

• JEAN-YVES GABBUD

E-TOURISME

Quand l'info devient tactile

La crème solaire n'a pas le monopole de l'écran total. Le tourisme s'y met aussi. Après les applications pour smartphones, la branche franchit un nouveau pas avec la borne d'information à écran tactile. Sous ses airs d'«iPhone» géant, elle pourrait débarquer sur les trottoirs valaisans. La PME vaudoise Géomatic Ingénierie, qui a collaboré avec Signal sur ce projet, en fait le pari. Son directeur Thierry Pilet l'affirme: «Ce mode de communication va se démocratiser.»

Ce pilier public dernier-cri renseigne hôtes ou clients en temps réel et de manière dynamique. La mise à jour se fait via internet, sur une source de données unique. Nul besoin de récréer l'information, puisqu'elle se décline sur toutes les applications. A ce jour, la région de Neuchâtel joue les pionnières. Mais d'autres devraient suivre. En Valais notamment, un canton que Géomatic (basée à Epalinges et à Sierre) connaît bien puisque 25% de son marché s'y trouve. Et si Thierry Pilet est sûr de lui, c'est que la recette a fait ses preuves. A Maribor, première destination touristique de Slovénie, on a fermé tous les bureaux pour les remplacer



Interactives, ces bornes pourraient débarquer en Valais. DR

par des «iTotems». Une solution extrême que les directeurs d'offices valaisans, pourtant convaincus de l'intérêt de ces solutions, ne sont pas près d'envisager. «Rien ne remplace le contact» pour les uns, «c'est un complément» pour les autres. Quant au coût, qui avoisine 40 000 francs pièce, il n'est pas un frein: «Le papier coûte aussi.» • AC

Présentation au Technopôle aujourd'hui à 15 h, suivie par la présentation d'une nouvelle chaîne de télévision interactive.